



L'ANGEVOIX DE MONNOIR

Bulletin municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir

ÉDITION : Mai 2015

Fête nationale le
mardi 23 juin 2015
dès 16h30

- ⇒ Messe
- ⇒ Souper porc braisé
- ⇒ Parade
- ⇒ Chansonnier
- ⇒ Feux d'artifice

Bienvenue à tous

Détails pages 10-11

Dans ce numéro:

SECTION VIE MUNICIPALE	2-5
SECTION CULTURELLE	6-7
SECTION VIE COMMUNAUTAIRE	8-9
SÉCURITÉ ACTIVITÉS DE LOISIRS	10-11
CALENDRIER MUNICIPAL	12

Bénévoles recherchés Fête
nationale 23 juin et Fête de la
famille 15 août 2015.

Voir page 2

Une distinction honorifique
bien méritée
pour madame Hélène Mathieu



SECTION VIE MUNICIPALE

Messages importants

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la Fête nationale et la Fête de la famille.

Pour vous impliquer dans votre communauté, veuillez rejoindre Michael Bernier par courriel ou par téléphone :

loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca
450-460-7838 poste 227

Collecte Des résidus volumineux

Le mardi 2 juin 2015

Collecte RDD ET TIC

Le samedi 6 juin 2015
de 10h00 à 12h00
Au garage municipal,
11, chemin du Vide

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Le lundi 1^{er} juin 2015
(À 19H00)
Au 7, chemin du Vide

Bulletin municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir

L'Angevoix de Monnoir est produit par le service des loisirs de la Municipalité. Nous le distribuons gratuitement dans tous les foyers des Angéloiriens. Il se veut une source d'informations concernant divers sujets de votre municipalité.

Coordinnées du bureau municipal

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
(Québec) J0L 1P0

Tél. (450) 460-7838 Fax. (450) 460-3853

info@sainte-angele-de-monnoir.ca

www.municipalite.sainte-angele-de-monnoir.qc.ca

Heures d'ouverture

- ⇒ Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00
- ⇒ Vendredi de 8h30 à 12h00

Coordinnées de la bibliothèque

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
(Québec) J0L 1P0

Tél. (450) 460-3644

Heures d'ouverture:

Mardi 19h00 à 20h30

Mercredi 10h00 à 11h30 et 19h00 à 20h30

Samedi 10h00 à 11h30

Coordinnées du Centre Communautaire Charles-D'Auteuil

1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir
(Québec) J0L 1P0

Tél. (450) 460-3590

Personne à contacter pour réservation de la salle

⇒ Monique Cyr

Tel. (450) 460-3598

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

Les succès d'une municipalité ou d'une organisation sont étroitement liés à un effort collectif. Animé par un désir d'altruisme, les acteurs de ces succès ont un impact significatif dans leur collectivité. Par leur dévouement inconditionnel, malgré les obstacles, ils marquent les organisations et le temps par leurs actions.

Le samedi 9 mai, madame Hélène Mathieu, citoyenne de Sainte-Angèle-de-Monnoir, s'est vue remettre une distinction honorifique en recevant la Médaille du Lieutenant-gouverneur des aînés par l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec. La Médaille du Lieutenant-gouverneur a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la détermination et du dépassement de soi de Québécois qui exercent une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise.

Mère de six enfants, madame Hélène Mathieu a travaillé à la livraison du courrier rural ainsi qu'à la surveillance de la cour d'école durant de nombreuses années. De plus, elle effectue des menus travaux de couture à domicile.

Ses talents en artisanat et en couture l'ont amené à donner des cours d'initiation aux travaux de couture et de broderie à des jeunes. Le fait de passer son savoir à une autre génération est essentiel pour elle.



Les talents de madame Mathieu sont nombreux, mais c'est par son implication bénévole à l'église de Sainte-Angèle-de-Monnoir, qui dure depuis plus de 45 ans, qu'elle se distingue réellement. Son implication a pris la forme d'animatrice de chorale depuis de nombreuses années, ce qu'elle fait encore aujourd'hui pour la messe de Noël. Elle a été marguillière et ensuite présidente de la Fabrique, poste qu'elle occupe toujours. Même à son âge respectable, elle donne toujours une aide précieuse lors des soupers de financement de la Fabrique.

Madame Hélène Mathieu est une femme d'exception. Après toutes ces années, elle continue de répandre le bien autour d'elle par le bénévolat et en s'occupant de sa famille. Son énergie rayonne et se transmet au gens qui la côtoie.

Au nom de la Municipalité, je tiens à souligner la femme que vous êtes et à vous dire merci pour votre implication dans la communauté!

Le maire,

A handwritten signature in blue ink that reads "Michel Picotte".

Michel Picotte

Avis aux propriétaires de chien Il est maintenant temps de vous procurer la licence pour votre chien

Tous les chiens de la municipalité doivent porter une licence. Les propriétaires ou gardiens de chiens doivent se la procurer au bureau municipal **avant le 31 mai 2015** au coût de 20 \$. Le formulaire est également disponible sur le site internet de la Municipalité au www.municipalite.sainte-angele-de-monnoir.qc.ca. La licence est valide pour deux ans, soit jusqu'au 31 mai 2017.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal.

AVIS AUX CITOYENS

La MRC de Rouville procèdera à la vidange des fosses septiques au cours de l'été 2015. Les propriétaires concernés recevront un avis à cet effet.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet de la MRC de Rouville : www.mrcrouville.qc.ca.

DEMANDE DE PERMIS

Tous vos projets de construction, rénovation intérieure ou extérieure, piscine, cabanon ou garage, puits, installations septiques ou ajout d'un usage dans la maison, commencez par une discussion avec la responsable du service d'urbanisme de la municipalité. Un permis est nécessaire avant d'effectuer les travaux.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Maryse Robidas au numéro 450-460-7838 poste 226.

LA COUR DU GARAGE MUNICIPAL N'EST PAS UN DÉPOTOIR.

DÉPÔTS INDÉSIREUX AU GARAGE MUNICIPAL

Le Centre d'action bénévole de la Seigneurie de Monnoir fait la cueillette des vêtements via la boîte rouge installée près du garage municipal au 11, chemin du Vide. **Seuls les vêtements et les accessoires vestimentaires peuvent être mis dans la boîte. SVP, respecter ces consignes.**

Pour tout autre don comme des meubles ou des jouets, veuillez vous adresser directement au Centre d'action bénévole la Seigneurie de Monnoir à Marieville.

SECTION VIE MUNICIPALE

NUMÉRO 391-08 : Relatif à l'utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc public

PÉRIODE D'ARROSAGE

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes ou autres végétaux et pour relever le niveau d'eau des piscines est défendue durant la période du 1er mai au 1er septembre de chaque année, sauf entre 19h00 et 22h00 les jours suivants :

- a) Les mardis, jeudis et samedis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre pair;
- b) les dimanches, mercredis et vendredis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre impair.

AUTORISATION POUR NOUVEL AMÉNAGEMENT

L'arrosage est permis entre 17h00 et 7h00, pour une période de sept (7) jours consécutifs à la suite de la pose d'une nouvelle pelouse par voie d'ensemencement ou de tourbe ou de la réalisation d'un nouvel aménagement paysager. L'arrosage doit cependant être limité à la surface de terrain où la nouvelle pelouse ou le nouvel aménagement a été réalisé.

Le bénéfice de cette exception est toutefois conditionnel à l'obtention préalable d'un permis de la Municipalité, sur paiement du tarif imposé. Ce permis doit être affiché sur la façade de l'immeuble concerné de façon à ce qu'il soit visible de l'extérieur .

REmplissage DES PISCINES

Le remplissage complet de toute piscine, à même le réseau d'aqueduc municipal, est interdit. Dans tous les cas, ce remplissage doit être effectué à l'aide d'un camion-citerne seulement.

Il est toutefois permis de rehausser l'eau d'une piscine à même le réseau d'aqueduc municipal lorsque le niveau d'eau de celle-ci se situe au-delà de la demie de sa capacité maximale.

LAVAGE D'AUTOS ET D'ENTRÉES

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins de lavage non commercial des autos est permise à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à ces fins. L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins du lavage des entrées d'autos est strictement prohibée.

ARROSAGE SIMULTANÉ LIMITÉ

L'utilisation simultanée de plus de (2) boyaux d'arrosage par bâtiment est prohibée. Il est également interdit d'y raccorder plus d'une lance ou d'un arrosoir automatique.

Aux fins du présent article, arrosoir automatique signifie tout instrument tel que gicleur, arrosoir rotatif ou boyau perforé qui, une fois installé, fonctionne de façon autonome.

Histoire de Sainte-Angèle-de-Monnoir Par M. André Tétrault

Dorénavant, vous trouverez dans «L'Angevoix de Monnoir» des capsules d'histoires concernant la municipalité de Sainte-Angèle. Le but est de faire connaître notre paroisse aux nouveaux résidents et rappeler certains souvenirs à ceux qui y sont enracinés depuis fort longtemps. Je tâcherai de publier certains écrits concernant les débuts de la paroisse et la construction de notre église paroissiale, qui a déjà fêté ses 100 ans, avec photos intéressantes à chaque parution. Plusieurs anciennes demeures y trouveront aussi leur place, magasins généraux, moulin à farine, hôtel Hamel, etc. André Tétrault

Observations préliminaires



En 1864 la paroisse nommée en l'honneur de Sainte-Angèle-de-Merici, (1474-1540)* démembrée de celle de Sainte-Marie-de-Monnoir, et toujours appartenant au diocèse de Saint-Hyacinthe. Au civil, elle fait partie du District de même nom et du comté de Rouville. Elle est renfermée dans la Seigneurie de Monnoir. La partie ouest à peu près la moitié est comprise pour la portion de cette seigneurie concédée primitivement par Claude de Ramezay, le 25 mars 1708 et augmenté de cette même seigneurie, concédée par Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de Ramezay, fils du précédent, le 12 juin 1739.



Claude de Ramezay

*Fondatrice des Ursulines avec Sainte-Ursule en 1535.

Cette paroisse était primitivement composée des rangs suivants, Savoir : 1- Partie du rang Saint-Pierre dit aussi Ruisseau Saint-Louis ou Laramée, 32 arpents de long; 2 – Le rang Saint-Georges ou Fort-Georges, 77 arpents de long; 3 – Le rang de l'Ange Gardien, appelé aussi le rang du Vide, 54 ½ arpents; 4 – Le rang Saint-Mathieu ou de la Grand-Ligne, 84 arpents; Le chemin de front de cette concession et la ligne de séparation entre la Seigneurie de Monnoir proprement dite et loué augmentation; 6 – Le rang Saint-Luc ou Côte Double de Rottote,* long de 98 arpents. *La famille Rottote descend de François Trefflé de Rotot qui a épousé Catherine Mathieu le 24 février 1659 à Québec, Il était originaire de Saint-Barthélemy de Routot, archevêché de Rouen en Normandie.

Depuis son érection, la paroisse a été augmentée d'une partie du rang Baptiste ou de la Montagne Saint-Grégoire annexée le 21 mars 1877 et de plus une partie du rang Saint-Jean ou Ruisseau Lagesse dit Barré le 4 avril 1877. Ces deux annexions canoniques reconnues civilement le 23 janvier 1878.

Les desservant d'office de la succursale furent successivement Messires : Charles-François Laforce, 29 septembre 1862 - 10 mai 1863; Adélard Delacroix, 17 mai 1863 - 3 août 1864; et Joseph-Solyme Taupier du 13 septembre 1863 - 3 août 1864 puis Sainte-Angèle étant paroisse le 3 août 1864 – 24 septembre 1865.

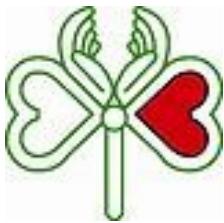
Cécile la postière

Dans les années 60, le bureau de poste était tenu par Cécile Boulais, célibataire, qui vivait avec sa sœur Thérèse. M. Joseph D'Auteuil se chargeait d'aller chercher le courrier à Marieville tous les jours, beau temps, mauvais temps. Ce courrier était distribué par notre amie Cécile, dans son solarium, attenant à la maison. Un de ces jours, un jeune garçon, d'environ 6 ans, qui demeurait dans une famille d'accueil, non loin de l'église, se présente pour avoir le courrier de ses aidants. Je me souviens très bien, le jeune était sur le bout de ses pieds, le nez dépassant à peine le comptoir. Avec Cécile, les jeunes seront toujours bien polis et bien éduqués. Il demande à Cécile, «Je veux ma malle». Aussitôt elle réplique, on dit s'il... Le jeune garçon de répondre aussitôt «S'il y en a». Comme de raison elle voulait lui faire dire «S'il vous plaît». Ce fut un fou rire général, car plusieurs personnes attendaient dont M. Arthur Ostiguy, Henri Boulais et plusieurs autres.



Source : André Tétrault

SECTION VIE COMMUNAUTAIRE



Centre d'Action Bénévole **La Seigneurie de Monnoir**

PROCHAINES VENTES À LA CABOTINE

La Cabotine, magasin de vêtements et d'articles usagés situé au 220 rue Ouellette, à Marieville, tiendra ses prochaines ventes à 5, 00 \$ le sac vert, vendredi et samedi: 5 et 6 juin 2015. Une bonne façon de vous vêtir à petits prix et d'économiser.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE À LA CABOTINE

Des heures d'ouverture sont ajoutées au magasin de vêtements et d'articles usagés la Cabotine, situé au 220 rue Ouellette, à Marieville. Voici le nouvel horaire :

Lundi, mardi, mercredi, ouvert de 9h30 à 16h30
Jeudi et vendredi, ouvert de 9h30 à 18h
Samedi, ouvert de 9h30 à 16h30.

Merci à toutes les personnes qui apportent des vêtements et des articles divers encore en très bon état. S.V.P. les déposer dans les conteneurs ou au magasin, durant les heures d'ouverture.

Tous les profits sont remis au Centre d'Action Bénévole la Seigneurie de Monnoir pour soutenir les personnes et les familles démunies.

DONNER OU ACHETER À LA CABOTINE, C'EST AIDER DES GENS DE CHEZ-NOUS.

Pour information, 450 460-5297

DÎNERS COMMUNAUTAIRES PAR LE CAB LA SEIGNEURIE DE MONNOIR

Le jeudi, 11 juin 2015, à 11h30, vous êtes conviés au dîner communautaire organisé par le CAB la Seigneurie de Monnoir, à la salle des Chevaliers de Colomb Marieville, 245 rue Ouellette. Le coût est de 6,00 \$ par personne. Profitez de cette occasion pour rencontrer des amis et prendre un repas en bonne compagnie. Veuillez réserver votre place une semaine à l'avance, au 450-460-2825.

SECTION VIE COMMUNAUTAIRE

MÉDIATION CITOYENNE ET LE PRINTEMPS

Malgré ce que l'on pense, l'arrivée du printemps est à nos portes. La chaleur, le soleil, la sortie du BBQ... Pourquoi ne pas en profiter pour prendre soin de vous? Tentez d'établir ou de rétablir la communication avec une personne de votre famille ou de votre entourage. Améliorer une relation avec un voisin, un collègue de travail. Pensez à la médiation citoyenne : gratuit, confidentielle et volontaire. Des médiateurs citoyens vous accompagneront dans une recherche de solutions satisfaisantes pour vous et les personnes impliquées. N'hésitez pas à contacter l'unité de médiation citoyenne de Rouville (Marieville, Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont) au 450-460-2825.

-30 -

Source : Hélène Bégnoche, 450 460-2825

07-04-2015

Défi-des-Maires - Marche pour l'Alzheimer 2015

Dans le cadre de la 9e Édition de la Marche pour l'Alzheimer qui aura lieu le dimanche 31 mai 2015 au parc Jean-Paul Beaulieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, la Société Alzheimer du Haut-Richelieu organise la 2^e édition du Défi-des-Maires.

Le Défi-des-Maires a pour objectif d'amasser 1\$ par citoyen de chacune des 35 municipalités. Monsieur Picotte, coprésidents d'honneur du Défi-des-Maires, vous invite à rejoindre son équipe en faisant un don et à venir marcher avec lui le 31 mai 2015. L'objectif fixé pour la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir est de 1 800 \$.



Procédure pour rejoindre l'équipe de monsieur Picotte
⇒ www.marchepourlalzheimer.ca;
⇒ Sélectionner la province (Québec);
⇒ Sélectionner la ville (St-Jean-sur-Richelieu);
⇒ Cliquer sur << voir details>>;
⇒ Sous l'onglet trouver une équipe, cliquer sur équipe;
⇒ Inscrire le nom de Michel Picotte.



Un reçu de don de charité sera émis pour votre don.

Ensemble nous pouvons atteindre cet objectif.

Merci à tous.



8 millions d'étincelles

LE 23 JUIN 2015
AU PARC NOËL-DUBÉ



16h30

Messe
extérieur

20h00 à minuit

Chansonniers

17h00

Souper porc braisé

22h00

feu d'artifice

19h30

Parade chars
allégoriques

Souper porc braisé (17h00 à 19h00)

Le souper est organisé par la Fabrique. Les billets seront en vente à partir du 25 mai au bureau municipal, 5 chemin du Vide. Vous pouvez aussi rejoindre Denis Mercier au 514-943-2602.

En pré-vente jusqu'au 14 juin

Adulte : 20 \$, pré-vente 18 \$
12-18 ans : 15 \$, pré-vente 13 \$
6-12 ans : 10 \$, pré-vente 8 \$
0-5 ans : gratuit

Les profits seront remis à la Fabrique de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Vous voulez faire partie de la parade? Veuillez rejoindre monsieur Philippe Bellavance au 450-460-4314. Nous vous invitons à faire votre char allégorique et invitons les enfants à décorer leur vélo aux couleurs de la Fête nationale pour prendre part à la parade.

Merci à nos commanditaires de la Fête nationale



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois



Bienvenue
à la Tête
de Pioche



450.708.1988
34 Grande Ligne
Sainte-Angèle-de-Monnoir



CALENDRIER MUNICIPAL

Mai

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

17	18 Collecte des résidus verts	19 Collecte des déchets domestiques Bibliothèque	20 Bibliothèque	21	22	23 Bibliothèque
24	25 Collecte des résidus verts	26 Collecte des déchets domestiques Bibliothèque	27 Bibliothèque	28 Collecte des matières recyclables	29	30 Bibliothèque
31						

Juin

	1 Réunion du Conseil Collecte des résidus verts	2 Collecte des résidus volumineux Collecte des déchets domestiques Bibliothèque	3 Bibliothèque	4	5	6 Collecte des RDD et des TIC Bibliothèque
7	8 Rencontre d'informations camp de jour Collecte des résidus verts	9 Collecte des déchets domestiques Bibliothèque	10 Bibliothèque	11 Collecte des matières recyclables	12	13 Bibliothèque
14	15 Collecte des résidus verts	16 Collecte des déchets domestiques Bibliothèque	17 Bibliothèque	18	19	20 Bibliothèque